



Invitation

Nous accueillerons les nouveaux arrivants
des années 2024-2025 à Saint-Satur,

le vendredi 10 octobre,
à partir de 18h30, en Mairie.

Ce sera l'occasion de faire plus ample
connaissance et de vous informer
autour d'un verre de l'amitié.

LE SPOT, BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE À SAINT-SATUR

Depuis le 27 août, Saint-Satur accueille une boutique éphémère au 1 rue Hilaire Amagat :

le SPOT, dispositif d'accompagnement d'entrepreneurs de moins de 5 ans, porté par BGE Berry-Touraine et Solen Angels, en partenariat avec la commune.

Pour cette première édition, les habitants peuvent découvrir deux univers artistiques singuliers :

- Marie (Studio Loubarde), céramiste : des pièces sensibles, poétiques et modernes.
- Julie (J'Aimée), artiste peintre : un univers graphique et coloré où les formes stylisées marquent sa sensibilité.



Le SPOT est une boutique éphémère, ouverte seulement jusqu'au 25 octobre 2025.

Habitants et visiteurs sont invités à oser pousser la porte, rencontrer les créatrices, partager un moment autour de leurs créations, et les soutenir dans leur aventure entrepreneuriale.

Infos pratiques : 1 rue Hilaire Amagat, à côté de la bibliothèque.

Ouvert du mercredi au samedi : 14h – 18h |
jeudi matin : 10h – 13h

«VILLE À JOIE» FAIT ÉTAPE À SAINT-SATUR

La commune de Saint-Satur a le plaisir d'accueillir l'initiative sociale et solidaire, «Ville à Joie», le mercredi 29 octobre, à partir de 17h30 au centre socio-culturel.

Ville à Joie sillonne les territoires ruraux pour proposer aux habitants un moment convivial, festif et utile, en facilitant l'accès à une diversité de services de proximité (santé, social, emploi, logement, vie quotidienne...).

L'événement se déroulera en deux temps :

- En fin d'après-midi : un village de stands réunissant structures sociales, partenaires de l'emploi, acteurs de la santé, associations, artisans, commerçants ...
- En soirée : des animations festives et familiales (quiz musical, musique, buvette, restauration, etc.)

L'objectif est de favoriser les rencontres, renforcer l'accès aux droits, et valoriser les res-

sources locales dans une ambiance chaleureuse et accessible à tous. Un événement festif pour rencontrer des services utiles à votre quotidien.

Vous êtes une association, un commerçant, un artisan ou un service ?

Profitez de cet événement pour présenter vos activités, aller à la rencontre des habitants et vous faire connaître. La participation pour tenir un stand est gratuite. Inscriptions et renseignements : camille@villeajoie.fr



AVIS D'ARRÊTÉ MUNICIPAL

Arrêté n°093.25 du 1^{er} juillet 2025 constatant la réunion des conditions du 2° de l'article L. 1123-1 du Code général de la propriété des personnes publiques (procédure de présomption de bien sans maître) concernant la parcelle cadastrée B133 située à Saint-Satur (18300), Lieu-dit Chante Grenouille pour une contenance de 486 m².

NE L'OUBLIEZ PAS, LE RECENSEMENT CITOYEN EST OBLIGATOIRE !

Vous avez atteint l'âge de 16 ans, pensez à venir vous faire recenser en mairie. Le recensement permet de :

- vous convoquer pour effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC), obligatoire
- vous inscrire d'office sur les listes électorales lors de vos 18 ans.

L'attestation de recensement, ou de participation à la JDC, est obligatoire pour se présenter aux concours publics, aux examens dont le bac, ou le permis de conduire.

COLIS OU REPAS DES AÎNÉS

Pour les fêtes de fin d'année, la municipalité a donné le choix à nos aînés de 74 ans et plus entre un repas, un bon d'achat auprès des commerçants de Saint-Satur, ou un panier garni réalisé par l'ESAT.

Pour les inscrits au repas, il aura lieu le Samedi 13 décembre à 11h45, au Centre Socio-Culturel Guy-Poubeau. Si vous habitez Saint-Satur, que vous avez 74 ans ou plus mais que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, venez-vous inscrire en mairie sur la liste de distribution des colis des aînés avant le vendredi 21 novembre.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Une opération de ramassage des encombrants sera réalisée prochainement par le service technique. Nous invitons les personnes intéressées à s'inscrire en mairie au plus vite.



À partir du **VENDREDI 3 OCTOBRE**, la collecte de nos containers reprend SON RYTHME HIVERNAL ET SE FERA **CHACQUE VENDREDI MATIN DES SEMAINES PAIRES.**

Sortez vos 2 bacs (noir et jaune) le jeudi soir, pour une collecte le vendredi.

IMAGINONS ENSEMBLE LE JARDIN DE LA POSTE : RÉUNION PARTICIPATIVE

Mercredi 10 septembre, habitants et associations ont participé à une réunion participative pour réfléchir aux futurs usages d'un nouvel espace en centre-bourg : le jardin de la Poste.

Cette soirée a également permis de rappeler que le jardin de la Poste est un espace public ouvert à tous. Merci à tous les participants !

DEUX DE NOS PORTE-DRAPEAU À L'HONNEUR

Deux porte-drapeau ont été mis à l'honneur le 7 septembre à l'occasion de la commémoration de la mémoire des fusillés des silos : M Jean-Pierre Signoret et M^{me} Chloé Beaujard ont reçu des mains de M^{me} Sophie Chestier, conseillère départementale, l'insigne et le diplôme d'honneur de porte-drapeau.



Où est-ce à St-Satur ?

Solution n° 41 :
C'est sur la Maison VNF à l'écluse en Loire



ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quittés :

MANCEAU Jean-Claude - 15 juin 2025
BEDU Marie-Claude née BARBIER - 22 juillet 2025
BOUZID Afif - 23 juillet 2025
FOULET Lucette née GAGNARD - 6 août 2025
DUMESNIL Jacques - 6 août 2025
DUBUS Jacques - 27 août 2025
RENARD Georgette née CHAMAILLARD - 28 août 2025
ROUSSEAU Denise née SARRIAU - 30 août 2025
FERRUX Ginette née PAINSON - 7 septembre 2025

Ils se sont mariés :

CZERCHAWY Marguerite et CHOLLET Michel - 4 juillet
ABSI Sarah et SELLEZ Tyson - 6 septembre 2025

Nouveaux commerçants

- **L'atelier d'Eric** - cours de cuisine - Saint-Thibault - 06 81 82 53 67
- **Boutique éphémère (Le SPOT)** - céramique et peinture - 1 rue Amagat - du 27 août au 25 octobre 2025 - ouvert du mercredi au samedi de 14h à 18h et le jeudi de 10h à 13h
- **Camerie Conciergerie** - 4 rue des Châtaigniers - 06 66 85 11 18.

OBJETS TROUVÉS

Juillet : clés de cadenas (Saint-Thibault), lunettes (Avenue de Fontenay)

Août : casque de vélo gris avec bob orange (aux Puces), trottinette avec casque, clé voiture.

Une trottinette avec un casque, oublié au CSC.

Contactez la Mairie.



Vous souhaitez connaître la pharmacie de garde ? Contactez Résogardes au **3237**

« Le P'tit Gordon » - OCTOBRE 2025 - N°42

Journal trimestriel d'information de la ville de Saint-Satur - 36 rue du Commerce - 18300 Saint-Satur.

Directeur de publication : Christian DELESQUES, Maire.

Comité de rédaction : Commission communication.

Coordinateur distribution : Christian CARRÉ.

Graphisme : Inore Groupe Impression.

Fabrication : Inore Groupe Impression.

Le P'tit Gordon est distribué gratuitement aux habitants. Portage à domicile par des conseillers municipaux et des citoyens bénévoles.



Conseil municipal du 9 juillet 2025 :
DÉLIBÉRATIONS
Subventions 2025 complémentaires

- Association Sancerroise d'Astronomie : 200 €
- Association sportive de l'école élémentaire : 1200 € et Coopérative de l'école maternelle : 500 €, le tout pour une expérimentation de l'école dehors. Une fois par semaine, une classe fera cours dans un espace naturel proche mis à disposition par M. MULLOT Joël avec l'accompagnement du Pavillon du Milieu de Loire.

Dispositif SPOT - incubateur commercial : Le conseil municipal s'associe à la BGE Berry-Touraine, accompagnée de Solen Angel (couveuse d'entreprise) pour l'incubateur commercial « Le Spot » et attribue une subvention de 1000 €.

Recomposition du conseil communautaire : Le conseil municipal rejette à l'unanimité la proposition d'accord local de recomposition du conseil communautaire émanant de la CDC. Actuellement la composition du conseil suit le droit commun, avec 50 sièges, dont 4 pour Saint-Satur. L'accord local envisagé proposait 46 sièges, dont 3 pour notre commune. Pour mémoire, aujourd'hui siègent au conseil communautaire 4 membres pour Saint-Satur et Boulleret, 3 pour Sancerre, Savigny en Sancerre et Léré, 2 pour Belleville sur Loire et Bannay, enfin 1 pour chaque autre commune, soit 50 au total.

L'avenir du site de la FASS dite friche « Two Cast Berry » : La propriété actuelle du site de la FASS n'est pas encore totalement clarifiée. Toutefois, son avenir envisagé est le suivant : lancer une procédure de bien sans maître, suivie d'une appropriation par notre commune. A ce stade, l'Etablissement Public Foncier Local Cœur de France rachètera « la FASS » pour le compte de la CDC via une convention de portage foncier conclue sur 10 ans. Durant cette période, l'EPFLi traitera la friche. L'EPFLi sera maître d'ouvrage des travaux de sécurisation et des études, et à ce titre avancera les fonds. Au terme du remboursement de l'EPFLi par la CDC (aidée de subventions), la CDC deviendra propriétaire du site.

La commune de Saint-Satur avait au préalable donné un avis favorable à cette opération dès 2023. Le budget dépassait les capacités strictement communales. Elle reste partenaire du projet, participante des réunions, et son accord est requis pour nombre d'orientations.

La feuille de route de l'EPFLi comprend notamment :

- la réalisation des diagnostics, et des études environnementales en vue de la mise en compatibilité des sols et des sous-sols avec l'usage projeté
- le démantèlement des cuves, des équipements techniques, des réseaux enterrés
- les curages, désamiantages, déplombages, la déconstruction des infrastructures et des superstructures
- la dépollution des zones contaminées en hydrocarbures, BTEX, chromes,
- la gestion de la présence généralisée d'ETM, des crasiers selon le projet de reconversion des sous-sols, la gestion des eaux souterraines ...

D'ores et déjà, le bureau d'études mandaté par l'EPFLi (Essor Développement, Exact Environnement et Easy Depol, 49 250 € HT) propose cette estimation des sommes à engager avant les travaux de « proto-aménagement » eux-mêmes : travaux de mise en sécurité : 50 000€ HT, études de pollutions : 91 000 € HT, diagnostic amiante, plomb, déchets : 34 500 € HT soit un total de 175 500 € HT.

PLUi : Le conseil donne un avis favorable au projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire. Il est consultable sur le site de la CDC <https://www.comcompsv.fr>

RLPi : La CDC, en partenariat avec les communes, a engagé l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal visant à adapter la réglementation nationale en matière d'affichage publicitaire aux enjeux locaux de préservation du cadre de vie et de développement économique du territoire. Une concertation a été menée auprès des habitants, commerçants, acteurs locaux, associations, professionnels et communes membres.

Le RLPi s'articule autour des 6 orientations suivantes :

- Améliorer l'intégration paysagère des publicités et préenseignes
- Encadrer strictement la publicité dans les secteurs patrimoniaux
- Réduire l'impact des dispositifs publicitaires et enseignes lumineux y compris numériques afin de réaliser des économies d'énergies et diminuer la pollution nocturne
- Assurer une bonne intégration paysagère des enseignes sur façade avec une vigilance particulière dans le centre-ville
- Adapter les réglementations des enseignes scellées au sol, sur clôture et sur toiture afin de maintenir une présence paysagère harmonieuse dans les paysages
- Améliorer l'insertion paysagère des enseignes temporaires

En matière de publicités et préenseignes, 3 zones sont différenciées : les secteurs en site classé, les secteurs en sites patrimoniaux remarquables, abords de monuments ou sites inscrits, et le reste des communes.

En matière d'enseignes, les règnes s'appliqueront uniformément sur l'ensemble du territoire à l'exception de règles spécifiques dans les 3 sites patrimoniaux remarquables.

Les documents sont consultables sur le site de la CDC <https://www.comcompsv.fr>

Saisie de l'EPFLi - EHPAD Saint-Thibault : La commune de Saint-Satur souhaite s'assurer de la maîtrise publique de certains biens immobiliers, afin que leur destination future puisse servir son projet de revitalisation. L'EHPAD de Saint-Thibault occupe une position privilégiée sur notre commune, et devrait être vacant fin 2025 ; le conseil municipal est donc intéressé à voir un projet ambitieux pour l'avenir de notre ville s'y installer par la suite. Nous allons donc solliciter un portage foncier par l'EPFLi pour en négocier l'acquisition, en attendant un futur acquéreur dont le projet devra être validé par la commune.

QUESTIONS DIVERSES

• **Ralentisseurs** : Suivant une proposition conjointe de Loire Nature Découverte et du golf, la commune va réfléchir à s'équiper de ralentisseurs en enrobé pour le chemin des Godibolles et le port.

• **Ecoles** : Un Regroupement Pédagogique Intercommunal de Ménétréol, Thauvenay, Saint-Bouize et Sancerre est en projet. Nous n'y sommes pas inclus du fait de notre positionnement antérieur. Nous perdons à la rentrée un poste de titulaire mobile affecté dans une zone d'intervention localisée (ZIL) sur Saint-Satur, comme Boulleret, mais Sancerre en aura un de plus avec un total de 4 ZIL sur Sancerre.

Retour sur les travaux du 3^e trimestre 2025

Durant la saison estivale, les agents du service technique ont été à pied d'œuvre pour assurer l'entretien de la commune et de ses espaces verts.

Côté écoles : Des travaux d'entretien ont été réalisés avec notamment l'installation d'un nouvel espace cuisine à l'école élémentaires, d'étagères, de filets pare-ballon pour limiter le bombardement des voisins (par les ballons !).

La fibre a été installée dans les deux écoles, ainsi que les nouveaux équipements numériques. A l'école maternelle, chaque classe dispose d'un écran numérique, complété en commun de deux ordinateurs pour les enseignantes et 9 tablettes pour les enfants. A l'école élémentaire, chaque classe dispose aussi d'un écran numérique. L'école dispose aussi désormais de 15 ordinateurs pour les enfants et d'un ordinateur pour chaque enseignante (RECIA - participation commune 11 135 € pour un projet global de 37 115 €).

Des dispositifs de coupure générale d'électricité ont été installés à l'école élémentaire (SARL DME 2 485 €).

Deuxième jeunesse pour l'entrée et le bar du Centre Socio-Culturel qui ont été repeints (SARRAULT Multiservices 9 279 €).

Un surpresseur a été installé dans le sanitaire public du pôle touristique pour un meilleur nettoyage (Dépannage express 1 550 €).

Des rideaux phoniques sont installés dans la salle du conseil de la mairie (Meubles DESPONT 2 860 €).

Le SIRVAA a mené des travaux d'entretien du Ru durant l'été.

Le SIAHMESAS a achevé les travaux de réalisation de la prairie inondable à la Crêle.

Travaux rue Amagat : Les travaux de réfection de la voirie et des réseaux sont achevés, rue Amagat et dans les rues basses. Les plantations des espaces verts seront réalisées durant l'automne, marquant ainsi la fin de la requalification de la rue.



OCTOBRE ROSE

C'est Octobre rose pour toutes les femmes, vous, vos amies, vos mères, vos sœurs, sensibilisez les femmes de votre entourage ; ce mois-ci, je m'occupe de mes seins, je m'informe et j'y vais.

Voici le programme, à suivre par chaque femme si elle n'a pas de symptômes ni de risque particulier (comme des cancers du sein parmi les femmes de sa famille par exemple).

- **Technique d'autopalpation** bien expliquée sur octoberose.info. Un doute ? Contactez votre médecin illico.
- **Dès 25 ans, un RV annuel pour un examen clinique** (une palpation) par un médecin généraliste, gynécologue, ou une sage-femme. Des examens radiologiques peuvent être alors prescrits.
- **De 50 à 74 ans, tous les 2 ans**, c'est facile, vous recevez à domicile une invitation à réaliser une mammographie de dépistage. Elle est prise en charge à 100 % et vous choisissez votre centre de radiologie pour y



prendre RV. Vous et votre médecin recevrez les résultats. Vous n'avez pas reçu l'invitation ? Contactez la CPAM 3616, la MSA 02 37 999 999, votre caisse si différente, ou le centre de dépistage du Cher 02 48 27 28 09

- **Après 75 ans**, vous ne recevez plus les invitations de la CPAM car vous n'êtes plus dans le pic de fréquence de ce cancer. C'est avec une prescription de votre médecin que vous poursuivez ensuite les mammographies, parlez-lui en lors d'un quelconque RV.

Le cancer du sein, c'est le 1^{er} cancer de la femme, il touchera 1 femme sur 8. Détecté tôt, il se guérit dans 90% des cas, et en général avec des traitements moins lourds. Son dépistage est organisé au niveau national pour chaque femme, et pourtant seule 1 femme sur 2 s'y prête. Dommage.

Plus d'infos : ligue-cancer.net/octobre-rose et service-public.fr/particuliers/actualites/A15216

Le saviez-vous ?

L'association régionale **Flamme en rose**, soutient financièrement les **personnes atteintes de cancer** et plus spécifiquement les femmes atteintes de cancer du sein avec le **programme « Besoin d'une pause »** qui permet aux patients et à leur famille de se faire aider quelque temps dans leurs tâches quotidiennes.

Très concrètement l'association mandate un prestataire de service pour 20h d'aides (40 pour les femmes atteintes de cancer du

sein), elle prend en charge les factures sans avance de frais, sans conditions de ressources.

Plus d'infos sur le site **Flamme-en-rose.fr**

Contact par mail uniquement
flammeenroseberry@gmail.com



Retour sur... La sécurisation de la circulation

Au cours de cette année, plusieurs essais et aménagements ont été réalisés afin de sécuriser la circulation, que ce soit en voiture, à vélo ou à pied.

Nouveaux sens de circulation dans les rues Basses

Dans le cadre des travaux de réfection de la rue Amagat et afin de sécuriser les espaces partagés (piétons, cyclistes, voitures...), des sens uniques ont été mis en place rue Amagat, rue Porte de Sancerre et rue du Puits Taupin.

L'ensemble des rues basses sont désormais considérées comme une « zone de rencontre ». Cela signifie que tous les usagers peuvent y circuler, mais les piétons bénéficient de la priorité sur tous. Ils peuvent se déplacer sur toute la largeur de la voirie. La vitesse des véhicules motorisés est limitée à 20 km/h.



Sens de circulation unique sur les quais de Loire et le port : **adoptés**

Après une phase expérimentale, des concertations avec les professionnels du tourisme, une réunion de riverains, puis des corrections, il a été décidé d'adopter les sens uniques de circulation sur les quais et au port de plaisance. Des aménagements supplémentaires seront réalisés pour limiter la vitesse de circulation.



Ralentisseur devant l'école maternelle : **adopté**

Il s'agissait de sécuriser le passage piéton devant l'école maternelle. Le ralentisseur installé un mois a permis de réduire la vitesse des véhicules (voitures comme poids lourds) de 10 km/h, passant de 40 km/h à 30 km/h. Une solution définitive sera mise en place (plateau surélevé envisagé).



Chicanes avenue de Fontenay : **rejetées**

L'avenue de Fontenay a accueilli des chicanes durant un mois. La mesure de vitesse avant et pendant a montré une baisse de 6 km/h, passant de 56 km/h à 50 km/h. Cependant, de nombreuses nuisances ont été rapportées par les riverains. Aussi, compte tenu du faible impact sur la vitesse, des nuisances générées et de la présence de trottoirs sécurisés, il a été décidé de ne pas donner suite à cette expérimentation.



16 JUIN 1940 : L'AVIATION ALLEMANDE BOMBARDE SAINT-SATUR

Suite à l'invasion de la Pologne par Hitler le 1er septembre 1939, la France et le Royaume-Uni déclarent la guerre à l'Allemagne. Débute alors la « drôle de guerre », une longue période d'attente. Dans le Cher, on redoute les attaques aériennes : des abris sont donc aménagés dans les caves, dans les sous-sols. Le 10 mai 1940, les Allemands lancent une offensive brutale et rapide dans les Ardennes, réputées infranchissables, donc peu protégées. En dépit de combats acharnés, c'est un terrible échec pour l'armée française.

La France est plongée dans le chaos : environ 10 millions de personnes - soit 1/4 de la population - prennent la fuite, tout comme le gouvernement, réfugié à Bordeaux. C'est l'Exode. Le nord du Cher reçoit un très grand nombre de réfugiés (hommes, femmes, enfants, vieillards) à pied ou employant divers moyens de locomotion, épuisés, hagards. Aux civils se mêlent des militaires qui se replient en désordre vers le sud.

Les bombardements aériens de l'aviation allemande sèment volontairement la terreur et la mort. À partir du 15 juin, ils deviennent quotidiens sur les passages de la Loire. Le 16 juin 1940, on déplore entre 100 et 240 victimes à Saint-Satur, aux abords du pont du canal latéral à la Loire.

Lors de l'avancée rapide des Allemands, la terreur fut telle (le souvenir de l'invasion allemande de 1914 était encore dans de nombreux esprits) que l'arrivée des premiers réfugiés, venus du nord-est de la France, poussa des habitants des régions traversées à fuir à leur tour. Ainsi, parmi les victimes du bombardement de Saint-Satur, il y eut des habitants de la Somme : « M. Marcel Delambre a été tué avec sa femme, sa belle-fille et son petit-fils à Saint-Satur, dans le Cher, au cours d'un bombardement le 16 juin dernier », relate Le progrès de la Somme daté du 29 novembre 1940, soit plus de 5 mois après la tragédie. Marcel et sa femme Victorine avaient 53 ans.

D'autres réfugiés venaient de la région par-

sienne : dans le carré militaire du cimetière de Saint-Satur, une tombe et une plaque rendent hommage aux habitants de la ville de Colombes tués lors de ce bombardement. Des victimes étaient originaires de Saint-Satur, mais aussi des communes alentour. Une plaque située dans le cimetière de Villechaud en témoigne.

Pour la seule journée du 16 juin, l'état civil de Saint-Satur indique le décès d'une quarantaine de personnes, l'immense majorité d'entre elles ayant sans aucun doute été victimes du terrible bombardement. Celui-ci fut si violent qu'il ne permit pas d'identifier tous les corps, enterrés dans des fosses communes.

Parmi les victimes inscrites dans les registres d'état civil de Saint-Satur, 2/3 sont des femmes et 1/3 sont des hommes. Cet écart s'explique par la mobilisation des hommes depuis la déclaration de guerre : la plupart des hommes en âge de porter les armes sont sous les drapeaux. Quand on peut connaître l'âge des victimes masculines, on voit que beaucoup sont, soit trop âgés (Léon Laurent avait 64 ans, Louis Meunier 80 ans), soit trop jeunes pour avoir été mobilisés (Auguste Marchand avait 20 ans).

Des familles sont décimées, comme celle de Marcel et Victorine, mais aussi la famille Campion, originaire de Colombes : Eugène, Suzanne et leur petite Yvette âgée de 5 ans et demi, meurent dans le bombardement. Trois enfants Miquel sont tués : Thérèse, 7 ans, Fernand, 11 ans, et Joseph, 15 ans.

Sur la plaque à la mémoire des victimes de Colombes, il est inscrit : « un inconnu ». Des dizaines de victimes de ce terrible bombardement demeurent elles aussi, à ce jour, inconnues : leur vie fut fauchée en ce jour de juin, il y a 85 ans.

Sidonie TAFFLET

Je remercie Patrick Savio pour m'avoir fait connaître l'existence des plaques commémoratives de Saint-Satur et de Villechaud.



CONCERTATION SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DES ANCIENS SILOS

Après la réunion publique du 10 juin, plusieurs rendez-vous de concertation ont été organisés fin août et début septembre, à la mairie et sur le marché. Ces temps d'échanges ont permis à chacun de découvrir le projet d'aménagement du site anciennement des silos, de poser ses questions et de partager ses idées. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont pris part à ces moments. Votre contribution nous permet d'avancer ensemble vers un projet qui corresponde vraiment à vos besoins.



Illustration dans le pré-projet de l'aménagement de gradins, et d'une placette vers le pont du Canal

Retour en images sur... la saison estivale



120 ans des Sancerrois de Paris



Le 14 juillet



Les Puces des Amis de l'Abbatiale



Exposition «Nuit»



Amag'ART Street



Le Diner de quai



Alexandre Morlat
champion de France de toutes
alsacienne le 31 août à Paris



Fête de la Saint-Roch

C'est au programme !

Samedi 4 octobre à 14h : LOTO des 4 Pattes - Centre Socio-Culturel - Contact 07 77 82 82 16



Dimanche 12 octobre à 15h : THÉ DANSANT avec l'orchestre Duo Musette - au Centre Socio Culturel - Entrée 12€ (avec une boisson)- Infos au 07 81 24 31 86.

Samedi 18 octobre à 15h : CONFERENCE - Philippe Lecouf sur «Georges Simenon» - organisée par les Amis de l'Abbatiale - Centre Socio-Culturel - Participation au chapeau - Contact 06.37.68.02.72

Mercredi 22 octobre de 14h30 à 18h30 : DON DU SANG - Centre Socio-Culturel



Vendredi 24 octobre à 20h30 : CONCERT

Duo Vertygo - C'est la rencontre des rythmiques et des gammes d'Europe centrale - Assiette servie sur réservation à partir de 19h - Café de l'Union

Samedi 25 octobre et dimanche 26 octobre : FOIRE AUX VINS DE FRANCE - Centre Socio-Culturel

Mercredi 29 octobre à partir de 17h30 : VILLE À JOIE - Un évènement festif pour rencontrer des services utiles à votre quotidien - Centre Socio-Culturel.



Vendredi 31 octobre à partir de 7h30 : RANDONNÉE - départ du Centre Socio-Culturel pour 3 parcours de longueur variable. Inscription entre 7h30 et 9h30 selon le parcours. Pensez à votre gobelet pour les ravitaillements ! Pot de l'amitié offert à l'arrivée. Infos au 07 81 24 31 86

Dimanche 9 novembre : LOTO du Lions Club - Centre Socio-Culturel



Dimanche 9 novembre de 9h à 17h30 : MARCHÉ AUX LIVRES - Chapelle des Mariniers.

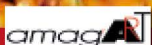
Samedi 15 novembre à 20h30 : CONCERT
Rouliette Ruse - C'est de la chanson à textes passionnés et crus, sur fond intime et provocant - Assiette servie sur réservation à partir de 19h - Café de l'Union

Samedi 15 novembre à 13h30 : LOTO de l'amicale des Pompiers de Sancerre - Centre Socio-Culturel

Samedi 6 décembre à 14h : LOTO des 4 Pattes - Centre Socio-Culturel- Contact 07 77 82 82 16

Mercredi 17 décembre de 7h30 à 11h30 : DON DU SANG - Centre Socio-Culturel

Jeudi 18 décembre : VIN CHAUD OFFERT - Marché de Saint Satur



Association amag'ART
au Café de l'Union

26 rue Hilaire Amagat à Saint-Satur -
Tél. : 06 63 22 76 34



Le Comité des Fêtes
Contact : 07 81 24 31 86.

304...

c'est le nombre
de cyclistes qui sont
passés le 5 août
pour la semaine du
Cyclotourisme.

DES NOUVELLES DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Comme à son habitude, Robert Amyot MacKinnon a répondu présent pour la cérémonie commémorant l'amitié franco-écossaise. Le son de sa cornemuse berrichonne a résonné dans l'Abbatiale. Les Sancerrois de Paris étaient également présents, accompagnés par Laurent Sorcelle, que nous remercions.

Bravo à tous les sympathisants venus nombreux malgré la pluie. Grâce à une météo capricieuse, nous nous sommes plongés dans l'atmosphère écossaise...

Lors de cette cérémonie, les jeunes du Conseil Municipal des Enfants ont dévoilé une surprise au pied de la pierre commémorative. Un mât sur lequel ils ont hissé haut et fort les

couleurs de la France, de l'Ecosse et du Tartan gordonien.

Vous avez raté le rendez-vous ? N'hésitez plus et rendez-vous sur place pour admirer les trois drapeaux flotter au vent.

